



**Compte rendu  
de  
l'Assemblée Générale  
du 31 Janvier 2019  
à Saint Aubin du Cormier**

**Présents :** 18 structures présentes et représentées.  
22 structures ont transmis un pouvoir  
soit un total de 40 structures avec 80 votants (2 voix par structure)

**Ouverture de la séance 17H15 :**

par une prise de parole du Président Yves Montagne :

- Mot de bienvenue, présentation des structures présentes et structures représentées.
- Le président remercie l'école de musique La Fabrik et Cyril Bertru pour leur accueil et la mise à disposition de leurs locaux .

- Adoption à l'unanimité du Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 Février 2018 à Saint Malo .

- Accueil particulier de Léandre Boissault de la ligue de l'enseignement (chargé du suivi des services civiques)

**1/ RAPPORT MORAL du Président :**

- 2018 a été une bonne année pour la FEPEM 35 avec une forte évolution de la fédération .
- Remerciements particuliers à toutes les structures qui nous accueillent durant l'année (pour les CA , répétitions de l'OD, stages et formations, réunion des groupes de travail)
- une pensée fraternelle toute particulière pour les musiciens qui nous ont quitté cette année : Stéphane Plisson (Melting notes) Jacques Duclot (ECMR) et Edith Launay (école de musique de opus 17 et ancienne membre du CA de la Fédération)
- la modification du mode de calcul des cotisations et le nouveau barème proposé en 2018 sont maintenant bien compris et bien acceptés.

2018 : 48 structures sur le département soit près de 12 500 musiciens, choristes, élèves et danseurs.

**nous avons accueilli 6 nouvelles structures en 2018:**

le Melting'Notes Orchestra de Rennes  
la Classe Orchestre du Collège Gandhi de Fougères  
la chorale DO MI SOL de Rennes  
la chorale les Choeurs du Lundi de l'OPAR de Rennes  
l'ensemble de clarinettes «les Chaises Musicales»  
l'école de musique et d'art Martenot de Rennes

La campagne d'adhésion 2019 est pratiquement bouclée..

2019 : 54 structures soit un peu plus de 14 000 élèves, musiciens, choristes et danseurs. Pour les structures d'enseignement, 15 structures « publiques » et 14 « associatives » .

6 nouvelles structures à ce jour pour 2019.

**- Quelques points positifs mis en avant par le Président :**

- la reconduction pour 8 mois cette fois du service civique pour la FEPEM 35
- le développement des partenariats de notre fédération avec (MGEN, MAIF, Radio Rennes)

-Les invitations nombreuses à assister au travail des structures. (auditions concerts A.G et la représentativité par la présence du logo FEPEM 35 sur affiches et programmes , merci à toutes et tous.)

-les services nombreux mis à la disposition de nos adhérents par la fédération. (site internet , gobelets réutilisables, mutualisation des matériels , communication et stages, calendrier partagé, offre d'emplois)

- Quelques points négatifs mis en avant par le Président :

- les finances toujours problématiques en raison de la multiplication des projets qui sont cependant à l'image du grand développement de la fédération. Le prévisionnel 2019 a été élaboré au plus juste.

- les conséquences de « la loi NOTRe » avec la nouvelle organisation territoriale de la République dans le cadre de l'acte III de la décentralisation . Que va devenir la compétence culture ? Réflexion à mener et demande de rendez-vous à Rennes Métropole.

- la gouvernance de la fédération : Le niveau de développement de nos activités nous impose de mettre en place une nouvelle organisation . Nous devons réfléchir à une meilleure répartition des tâches au sein du CA et la mise en place d'outils de prise en compte des attentes de nos adhérents. Un questionnaire pourrait être rédigé et envoyé aux structures.

- un local pour la fédération : projet impératif cette année , les finances nous imposent une gratuité pour ce local , des pistes à développer.

- La danse et les musiques actuelles:Des projets en direction de ces deux disciplines devront être imaginés dans les mois qui viennent

- La pédagogie et les évaluations:La FEPEM 35 a montré qu'elle était capable d'être un lieu ressource pour la réflexion pédagogique ( rendez-vous pédagogiques, formation professionnelle avec ARMETI). A son origine, la fédération mettait en place ce qu'on appelait à l'époque des «examens de musique». Cette notion est même inscrite dans l'article 3 de nos statuts (premier alinéa). Nous devons être force de propositions également dans ce domaine.

Pour finir , le président met en avant la force du lien , le réseau entre les écoles et les associations au sein de la FEPEM 35.

C'est sans aucun doute ce qui caractérise le mieux notre fédération.

La FEPEM 35 connaît un indéniable essor au sein du département dans le monde culturel et musical.

Le RAPPORT MORAL est adopté à l'unanimité.

**2/ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 du Vice Président Christian Poupelin :**

- l'orchestre départemental :

En 2018 , a regroupé 55 musiciennes et musiciens issus de 13 structures.

2 concerts (bain de Bretagne et Dinard) réalisés devant environ 600 personnes

Domage que toutes les structures ne soient pas encore représentées mais nous ne désespérons pas , bonne ambiance et un niveau musical en constante progression malgré le peu de journée de répétition.

- 10 stages et formations (avec 6 partenariats) :

20 et 21 janvier : stage direction d orchestres avec David Nicolas

*12 stagiaires issus de 10 structures à Montauban de Bretagne (Montalbanaies et Pays de Brocéliande*

05/06/19 et 20 février : formation Armeti

« une approche pratique de l'arrangement » avec Simon Mary à Redon (CRI)

*12 stagiaires*

17 Mars : formation PSC1 avec l'UFOLEP 35 (David Durand)

*10 stagiaires issus de 7 structures à Saint-Grégoire (Melod'Ille)*

24 Mars : master class « michel Pellegrino » /clarinettes

*20 stagiaires issus de 11 structures à Saint-Aubin du Cormier (La Fabrik)*

24 mai : informations missions SACEM Gerard Vigué

*12 participants issus de 12 structures à Chevaigné (Illet)*

4 septembre : Rendez-vous pédagogique formation Muse Score avec Amadine Fressier

*12 participants*

6 septembre : Rendez-vous pédagogique méthode Martenot avec Françoise Le Galloudec

*20 participants*

6 Octobre : stage accordéon chromatique avec Camille Privat

*12 stagiaires*

10 novembre : formations élus bénévoles directeurs, personnels et enseignants « stratégie de communication » par Laurent Rozon

*10 participants issus de 6 structures à Montauban de Bretagne*

24 novembre : stage anches doubles au Conservatoire Claude Debussy de Saint-Malo

*25 participants*

- Trois rencontres d'orchestres et ensemble vocaux :

4 Février : dans le cadre de l'assemblée Générale Ordinaire de la FEPEM 35 à Saint Malo

*100 spectateurs musique de chambre*

17 février : « battements de choeurs II »

*8 chorales et ensembles vocaux issus de 8 structures*

*(250 choristes élèves et amateurs)*

*500 spectateurs à la Halle de la Conterie à Chartres de Bretagne*

31 mars : « O 4 vents » rencontre de jeunes orchestres à vents

*140 jeunes musiciens issus de 4 structures*

*350 spectateurs au Théâtre de Vitré (CRI de Vitré Communauté)*

### Vie statutaire et groupes de travail

5 conseils d'administration ( 15 février, 12 avril, 14 juin, 4 octobre, 6 décembre)

24 mai /11 octobre : groupes de travail écoles associatives

12 janvier/30 mars / 9 novembre : groupe de travail « battement de choeurs »

13 juin/2 octobre/ 13 décembre : groupe de travail « grand tintamarre II »

19 avril organisation et accueil des rencontres régionales de la FFEA

Le site internet de la fédération fonctionne bien (fepem35.com), actualisé très régulièrement 34000 visites et 20 000 visiteurs en 2018

Une lettre d informations mensuelle est réalisée

total des structures adhérentes en 2018 : 48

5 nouvelles : le meltin note orchestra/ la classe orchestre du collège gandhi ;

l'école Martenot ; les chorales DO MI SOL et les chœurs du lundi

Nombre total d'élèves , musiciens choristes et danseurs de la fédération: 12370

Objectif : stabiliser le niveau des 45 structures adhérentes et essayer d'atteindre les 50

Le RAPPORT D'ACTIVITÉ est adopté à l'unanimité.

### 3/ le RAPPORT FINANCIER présenté par Benoît JEAN :

Présentation des tableaux des finances.

Vérificateurs aux comptes Fabien DESPRES et Denis DEPREAUX.

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes avec mise à jour au 11/01/2019 pour arrêté de fonctionnement financier de l'année 2018.

Cette vérification aux comptes a été réalisée à Guichen le 17/01/2019

Présentation du budget prévisionnel 2019 par B. JEAN

Le RAPPORT FINANCIER est adopté à l'unanimité.

#### **4/ Élections pour renouvellement du tiers sortants**

Philippe PINEAU : ne renouvelle pas sa candidature

Chrystèle DESCOSSE : ne renouvelle pas sa candidature

David NICOLAS : renouvelle sa candidature

Yves MONTAGNE : renouvelle sa candidature

Se présentent pour prise de fonction au sein de la FEPEM 35 :

Clément GALLET : Co-Président de la Batterie Fanfare du Pays de Fougères

Fredéric BRAND : Directeur de l'école de musique de la Flume

Vote à mains levées :

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

Lors du prochain CA de la FEPEM 35 , l'élection du bureau sera réalisée.

La date est fixée au jeudi 7 février 2019 à Bruz.

#### **5/ Montant des cotisations 2020 :**

Le président apporte quelques éclaircissements sur les montants des cotisations 2020 :

**L'AG du 31 janvier 2019 à Saint-Aubin du Cormier a décidé de ne pas modifier le barème pour 2020. Une tranche a été supprimée (10/24) et l'effectif de la tranche des petits ensembles est passé à 20 musiciens, choristes, danseurs.**

- Sont considérés comme petits ensembles les groupes musicaux de moins de 20 adhérents : sous réserve que leur réalité juridique soit vérifiée par le Président et le CA (sous forme associative, de collectivité territoriale ou groupe juridiquement reconnu.)
- Barème 2020 adopté à l'unanimité :
  - De 2 à 19 musiciens, choristes, danseurs : **20 €**
  - De 20 à 49 adhérents ou élèves : **50 €**
  - De 50 à 99 adhérents ou élèves : **55 €**
  - De 100 à 299 adhérents ou élèves : **60 €**
  - De 300 à 499 adhérents ou élèves : **65 €**
  - Plus de 500 adhérents ou élèves : **70 €**

**Présentation des actions et projets 2019/2020 par le Président . Validés par l'AG**

**Conformément à l'article 13 des statuts, la date de la prochaine assemblée générale ordinaire est fixée au dimanche 02/02/2020 à Acigné. Nous serons accueillis par l'Association Musicale de Haute Vilaine (AMHV).**

Clôture et remerciements par le Président. **Fin de l'Assemblée Générale à 19H30**

